

Procès-verbal du Conseil d'Administration n°22 de l'association Villeneuvois à vélo réuni le 07 juin 2024 chez Francis.

La séance est ouverte à 17 h 15.

	Présent-e	Excusé-e	Absent-e
Pierre BAUDIN			X
Gaston BOSC			X
Francis CAZEILS	X		
Adrien CHAUD	X		
Thierry GENART		X	
Claude GUÉRIN		X	
Faustine LAMARD		X	
Florentin L'HOMMEDÉ	X		
Alexis LEFEBVRE		X	
Milhène LOISEAU			X
Annick MARQUET	X		
Eddy PARISOT		X	
Françoise RISS-CAZEILS	X		

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du PV du précédent CA
- Retour à froid sur les événements de mai (Fête du Tour, répare-vélo)
- Point comptabilité : subventions reçues et à recevoir, rescrit fiscal, abandon de frais et déduction d'impôt pour les bénévoles
- Point aménagements : mise à sens unique de la rue de la Fraternité, avenue du Maréchal Leclerc
- Point d'information sur le local : à la recherche des propriétaires rue Lakanal ; avis favorable au Pôle Zéro Déchets
- Location d'un local rue de la Convention
- Location du garage du Café Cantine, avenue Ernest Lafont
- *Succession à la présidence de Villeneuvois à vélo*
- Action en réponse à l'arrachage d'arbres le long de la voie verte
- *Débat autour d'une adhésion croisée entre Villeneuvois à vélo et VCTB*
- Ateliers de réparation durant l'été
 - Prochain atelier le 15 juin à Sainte-Livrade-sur-Lot
 - Atelier à Pujols fin juin
 - Proposition de Julien de faire des ateliers en interne à Castelmoron durant l'été pour réduire le stock de vélos chez eux
 - Quid de l'été ? Souhaite-t-on un planning prédéterminé ? Quid de la motivation des troupes ?
- Événements
 - Fête des enfants du 29 juin
 - Fête du marché bio le 10 juillet
 - Randos vélo et culture en Villeneuvois durant l'été
 - Bourse aux vélos le 13 septembre ou le 20 septembre ?
 - Eco'Village d'Horizon Vert, sur le boulevard Danton, le dimanche 6 octobre
 - Autres événements à la rentrée : animation devant le lycée ? Cyclistes, brillez.

I — Approbation du PV du précédent CA

Le Conseil d'Administration **approuve** le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration en date du 13 avril 2024.

II — Retour à froid sur les événements de mai (Fête du Tour, répare-vélo)

Répare-vélo à Laugnac

Le répare vélos de Laugnac avec le répare-cassé a été un succès relatif, avec certes du monde mais pas trop de vélos réparés (5 vélos dont 2 à eux). Le plus important était la représentation, et elle était là et majorée par la présence de nombreux élus (le Maire d'Aiguillon, le Président de la CCCCP...) autour de Sophie Borderie, présidente du CD 47. La balade dans la vallée de la Masse a été un succès avec une trentaine de participants, dont un vélo couché, ce qui a permis de continuer la réflexion autour d'un plan de circulation dans la vallée de la Masse. Les Pédales Praysassaises sont nées à cette occasion.

Fête du Tour

Le bilan est très mitigé. Les événements du samedi ont globalement été réussis : nous avons eu un peu de monde le samedi matin au marché avec la CAGV, et rencontré pas mal de cyclistes qui ne connaissaient pas l'association et qui s'y sont finalement investis, comme par exemple un Néerlandais qui vient d'arriver à Villeneuve ! Le soir, le ciné-débat a attiré 40 personnes, notamment une quinzaine de personnes que nous ne connaissions pas, ce qui est chouette ; mais il est dommage qu'il n'y ait eu aucun élu ou agent de collectivité (à part Jean et David de la CAGV), alors que le film était avant tout pour eux. Nos dizaines d'invitations envoyées et nos démarches pour avoir un élu au débat ont été un échec : la faute à plusieurs indisponibilités d'élus (Mme Prellon n'était pas là du week-end, idem pour M. Forget)... et le Président-Maire a assuré qu'il ne pouvait pas être disponible. C'est dommage, mais au global cela reste positif d'avoir 40 personnes sur un ciné-débat à Sainte-Livrade-sur-Lot. Nous avons également construit de bons liens avec *L'Utopie* qui souhaiterait travailler sur la mobilité à vélo vers le cinéma, qui est au carrefour de plusieurs axes cyclables.

Le dimanche a été un demi-échec. Nous avons eu une centaine de personnes (!) à la randonnée populaire autour des voies vertes en Villeneuvois, mais avec des publics très différents, et donc des vitesses très différentes (le cortège s'étirait du pont des Martinet jusqu'à France Prune à Casseneuil!). Il a vite fallu couper le cortège en deux puis trois branches, et nous n'étions pas alors suffisamment nombreux pour assurer un encadrement en toute sécurité. Cela dit, la manifestation est un succès en ça qu'elle a touché de très nombreux enfants dont une quinzaine de l'école de Saint-Pastour, et beaucoup d'autres pour qui c'était la première longue randonnée (30 km tout de même) mais qui étaient poussés par l'effet de groupe. C'est très chouette !

Cela montre en tout cas qu'il n'est pas souhaitable que nos randos vélo et culture grossissent trop — la communication avec l'Office de Tourisme a d'ailleurs été arrêtée — et que nous devons bien faire attention lors de nos véloparades, qui ont l'avantage d'être en ville et donc à assez petite vitesse. Plusieurs partenaires souhaitent reproduire à rythme régulier ce type de randonnées populaires : l'encadrement dynamique est vraiment très éprouvant.

Le vélo-village a lui été un échec cuisant. Les cyclistes de la randonnée agenaise (dont le Maire!) sont partis aussitôt être arrivés, une fois la photo finale faite, Fête des mères oblige. L'après-midi, on compte à peine une dizaine de personnes non bénévoles ou agents sur tout le vélo-village ! Le public venu s'informer sur nos activités se comptait sur les doigts d'une main ; et plusieurs stands sont partis dès midi puis 15 h. Plusieurs causes à cela :

- la Fête des mères, qui a fait que les gens sont restés en famille ou sont repartis pour le repas du midi aussitôt arrivé ;

- l'emplacement géographique, avec un vélo-village qui était excentré et peu accessible — il fallait réellement faire l'effort de venir... en voiture (ou à vélo) jusqu'à la Myre-Mory pour un vélo-village ! — ;
- l'absence d'animations phare durant l'après-midi ;
- la concomitance avec plusieurs événements, dont le concours canin ;
- la communication de la mairie de Villeneuve-sur-Lot inexistante à propos des événements autres que les randonnées populaires — notre projection du film *Together we cycle* était annoncée sur le site de la ville d'Agen, mais pas de Villeneuve !!

En quelque sorte, cette Fête du vélo s'est résumée en une chronique d'un échec annoncé depuis le changement de programme complet orchestré afin d'aligner la Fête du vélo de Villeneuve sur celle (inexistante) d'Agen. L'événement a été phagocyté par l'aspect sportif du Tour de France ; les dates et lieux ont été modifiés pour être calibrés autour de la randonnée populaire Agen - Villeneuve afin d'en faire un succès (400 participants), au détriment du reste.

En refait-on une l'an prochain ? La question devra se poser. Cette Fête du Tour peut lancer un élan vers l'organisation d'une Fête du vélo annuelle, mais à plus petite échelle. La ville et l'Agglo ne se positionneront vraisemblablement pas sur une Fête du vélo si nous n'en sommes pas à l'origine. Idéalement, et c'est l'avis de plusieurs partenaires récolté durant le vélo-village, il faudrait un format similaire à ce qui était prévu initialement : un vélo-village autour du marché le samedi matin (qui se finirait à 14 h 30 par exemple), un film le samedi soir, une rando populaire le dimanche avec pique-nique à l'arrivée. Cela en ferait un événement familial qui profiterait de la locomotive du marché. À nous d'imaginer un pré-programme et une date, assez rapidement si on souhaite l'organiser. Il faudra abandonner la date de fin mai pour sûr. Début mai, sur le même week-end que la Fête des fleurs à Villeneuve ?

Annick remarque que la chose qui manque à tous nos animations est la communication. Florentin confirme mais dit : « Qui pour s'en occuper ? ». Contrairement à ce qu'on pense, ce ne sont pas les réseaux sociaux qui permettent de communiquer, mais les affiches, flyers. Florentin passe un temps monstrueux à chaque répare-vélo à faire une campagne d'affichage en ville deux semaines avant, et c'est comme cela qu'ils ont eu une vingtaine de vélos réparés en trois heures à Castelmoron. Cela prend du temps, et il faut bien des mains bénévoles pour faire cela si on veut que nos ateliers ne soient pas un échec.

Fête des savoir-faire à Prayssas

Julien a eu du monde, avec plusieurs adhésions et une belle ambiance de village. Tous les flyers de VéLot sont partis ! Seuls trois vélos ont été réparés, mais beaucoup de contacts ont été faits. À refaire.

III — Point comptabilité : subventions reçues et à recevoir, rescrit fiscal, abandon de frais et déduction d'impôt pour les bénévoles

Subventions

À date, nous avons ou allons recevoir :

- 1 000 € de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois ;
- 300 € de la mairie de Villeneuve-sur-Lot (pour la première fois) ;
- 250 € de la mairie de Pujols ;
- 180 € du Conseil départemental de Lot-et-Garonne.

Toutes nos demandes ont été satisfaites au montant souhaité. Nous attendons encore la réponse du FDVA pour l'État (1 000 € demandé comme l'an dernier). Si nous l'avons, nous aurions en tout 2 730 € de subventions, sans compter les prestations rémunérées que nous avons faites.

Rescrit fiscal

Nous avons désormais le rescrit fiscal nous permettant de défiscaliser des dons et abandons de frais à l'association, à hauteur de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable. Dans la pratique, cela sera très utile afin d'émettre des reçus fiscaux pour l'abandon de frais kilométriques. Le barème fiscal en vigueur pour les indemnités kilométriques est le suivant :

Puissance administrative (en CV)	Distance (d) jusqu'à 5 000 km	Distance (d) de 5 001 km à 20 000 km	Distance (d) au-delà de 20 000 km
3 CV et moins	$d \times 0,529$	$(d \times 0,316) + 1\,065$	$d \times 0,370$
4 CV	$d \times 0,606$	$(d \times 0,340) + 1\,330$	$d \times 0,407$
5 CV	$d \times 0,636$	$(d \times 0,357) + 1\,395$	$d \times 0,427$
6 CV	$d \times 0,665$	$(d \times 0,374) + 1\,457$	$d \times 0,447$
7 CV et plus	$d \times 0,697$	$(d \times 0,394) + 1\,515$	$d \times 0,470$

C'était clairement trop élevé pour Villeneuvois à vélo qui ne pouvait rembourser ces frais. Le reçu fiscal permet de les intégrer en comptabilité et de les valoriser pour les bénévoles, ce qui va dans le sens d'une meilleure intégration des bénévoles à l'association.

Adrien précise les modalités : chacun doit tenir des comptes de ses déplacements, avec date, ville de départ, ville d'arrivée, nombre de kilomètres faits, puissance administrative du véhicule utilisé et mission effectuée pour l'association. En fin d'année, ce tableau devra être complété par « Je renonce au remboursement de ces frais et en fais don à l'association » et l'association l'intégrera en comptabilité et émettra un reçu fiscal correspondant à cet abandon de frais. La comptabilité précise des déplacements est nécessaire afin de pouvoir émettre ce reçu fiscal, qui n'est pas un cadeau fait aux bénévoles mais un défraiement.

IV – Point aménagements

Voie verte vers Rogé

Breaking news : l'enquête publique pour déclarer d'utilité publique la voie verte vers Rogé aura lieu du **24 juin au 08 juillet**. Cette enquête est déterminante pour la voie verte vers Rogé via les bords du Lot, et risque de se transformer en un débat « pour ou contre le retour du train à Villeneuve ». Il faudra absolument se mobiliser. Villeneuvois à vélo donnera un avis fourni à l'enquête publique et devra appeler les adhérents par mail à donner leur avis.

Médiatiquement, le CA pense qu'il ne faut pas aller à la charge médiatique mais garder cela en interne ; sauf si les opposants font une charge médiatique, ce qui est probable. Il est possible que l'on atteigne des sommets en nombres de participations (en pour comme en contre). C'est *le* moment important où Villeneuvois à vélo doit être présente en tant qu'association d'usagers.

V – Point d'information sur le local

À la recherche des propriétaires rue Lakanal

L'opportunité d'un local dans la rue Lakanal s'éloigne, en raison de difficultés à trouver le propriétaire du bien lorgné par la CAGV pour notre local. En parallèle, Adrien a tenté de voir avec le Café Cantine si nous ne pouvions pas faire une coloc avec leur futur espace ludothèque dans la rue de la Convention ; mais outre le loyer qui a augmenté, la propriétaire ne souhaite pas avoir un atelier vélos dans son local

car c'est une activité jugée salissante (ce qui est vrai). Les subventions actuelles ne nous permettent pas de déplacer plus de... 200 € par mois dans un loyer, c'est sans tenir compte des charges annexes supplémentaires. Nous ne pouvons pas mettre l'association dans le rouge avec un local, ce qui nous obligerait à un politique du chiffre qui nuirait à l'association.

Dans le même temps, nous ne pouvons pas attendre un an de plus pour le local. Avec le départ d'Adrien en septembre, la question d'un local est urgente afin de posséder un endroit où se retrouver, d'avoir un atelier de réparation à l'abri, de fidéliser et de recruter de nouveaux bénévoles. Adrien doit recontacter Pierre par rapport à son proposition de local faite à l'hiver dernier.

Avis favorable au Pôle Zéro Déchets

Parallèlement à cela, l'enquête publique pour le pôle zéro déchets a eu lieu ; Villeneuvois à vélo a émis un avis favorable, et nous sommes les seuls avec l'association des 5 sites, face aux riverains mécontents. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au projet, les travaux devraient bientôt débiter, pour une ouverture fin 2025 / début 2026.

Pour rappel, nous sommes censés avoir un local dans ce futur pôle, où s'installera le cœur de l'atelier de réparation, à proximité des vélos abandonnés en déchetterie. Il faudra étudier en temps voulu l'architecture interne entre cet atelier très excentré et le local en centre-ville. Mais comme le local en centre-ville ne sera pas bien grand, ce pied-à-terre avec beaucoup d'espace disponible dans le hangar sera le bienvenu.

VI – Location du garage du Café Cantine, avenue Ernest Lafont

Le Café Cantine souhaite se désengager de la location du garage situé avenue Ernest Lafont, à côté de la voie verte, où nous stockons des vélos de la vélo-école, notre triporteur ainsi que le matériel divers de l'association. En l'absence de local, nous ne pouvons faire sans. Le loyer est de 52 € par mois. Il faudra y ajouter l'assurance. Pour rappel, aujourd'hui le Café cantine le louait et nous avions une convention avec l'association Les bénévoles du 47 pour l'occuper gratuitement, en échange de l'utilisation possible du triporteur, et *implicitement* de la tenue de nos ateliers de réparation une fois par mois en face du Café cantine, qui y apporte du monde.

Le CA **approuve** la location à venir du garage situé avenue Ernest Lafont, et délègue à Adrien la signature du contrat de location avec le propriétaire.

VII – Succession à la présidence de Villeneuvois à vélo

Adrien est muté à Luzarches (95) en septembre. Va se poser la question de sa succession à la tête de Villeneuvois à vélo. Si Adrien pourra poursuivre de nombreuses tâches en distanciel (communication, avis de projets, mails...) et participer aux réunions de CA durant les vacances scolaires, il faudra bien des personnes pour effectuer les activités en présentiel qu'il faisait, notamment la participation aux réunions, ou l'Inspecteur des travaux en cours.

Compte tenu de la faible présence de membres du CA aujourd'hui, la discussion est reportée au prochain CA.

VIII – Action en réponse à l'arrachage d'arbres le long de la voie verte

Francis a découvert que les arbres qu'il avait planté bénévolement et sans autorisation au bord de la voie verte à Bias ont été arrachés, malgré les courriers émis durant trois ans. Nous ne savons pas si c'est la CAGV ou la mairie de Bias qui est à l'origine de cette action ; Adrien pense que c'est du ressort de la mairie de Bias.

Dans le même temps, Adrien souhaite demander un rendez-vous avec le Maire de Bias pour échanger sur les futurs aménagements de l'avenue du Groupe Franc 13. Il est proposé de faire d'une pierre deux coups. Adrien se charge de la demande de rendez-vous avec le Maire.

IX — Ateliers de réparation durant l'été

Prochains ateliers de réparation :

- le 15 juin de 14 h à 17 h à Sainte-Livrade-sur-Lot, sous la halle, par l'équipe de VéLot. Il est demandé de l'aide car il est attendu du monde pour ce premier atelier en Livradais ;
- le 22 juin de 14 h à 17 h à Pujols, avec Claude, Eddy et Adrien (et d'autres?) ;
- le 13 juillet de 10 h à 12 h au Café Cantine ;
- le 14 juillet au matin à Aiguillon par VéLot, dans le cadre du Big Jump ? Mais cela sera peut-être annulé.

Se pose la question des ateliers durant l'été ; il est convenu de prendre une grande respiration et de souffler durant l'été, les mois de mai et juin ayant été intenses.

Julien de VéLot se propose d'organiser à Castelmoron-sur-Lot quelques journées ateliers convivial répartition de vélos chez eux, en interne, avec repas. L'objectif serait de réduire le stock de vélos qu'ils ont chez eux, en démontant et réparant des vélos afin d'avoir un petit stock pour la bourse aux vélos de septembre. Avec un peu de préparation, des caisses de rangement, une journée démontage en amont, il pense qu'on peut se faire entre 15 et 30 vélos pour mi-septembre. Le CA trouve que c'est une bonne idée : à Julien de proposer des dates.

X — Événements

Fête des enfants le 29 juin

L'équipe de l'événementiel à la mairie de Villeneuve-sur-Lot nous a sollicités fin avril afin de participer à la Fête des enfants, manifestation annuelle aux haras nationaux qui accueille... 3 000 personnes (!) autour de jeux pour les enfants (maquillage, jeux gonflables, ...). Nous sommes invités à proposer une attraction autour du vélo, Tour de France oblige. Nous avons finalement accepté, en proposant un parkour similaire à ce que VéLot a proposé au forum des assos de Lot & Tolzac, avec palissades, planches de bois... pour reproduire une petite attraction. Des vélos enfants seront à disposition. Sont dispos le jour J : Florentin, Julien, Gaston, Adrien... C'est clairement la manifestation la plus grosse à laquelle nous aurons participé : de quoi faire connaître l'association à de nombreuses personnes. Adrien s'occupera d'échanger sur la mobilité scolaire avec les parents.

VéLot s'occupe de l'organisation de cet événement (merci à eux!). On peut dépenser en budget si nécessaire.

Fête du marché bio le 10 juillet

L'événement « Tous à vélo au marché bio » est organisé par l'Asso du marché bio avec la CAGV et Villeneuvois à vélo, la veille du Tour de France. Le déroulé est :

- 9h accueil place d'Aquitaine
+ atelier entretien et réparation (Asso Villeneuvois à Vélo) : Adrien je te laisse gérer ton stand
+ possibilité de mise à disposition de vélos électriques (CAGV) (avec stand d'information "Mobilié et OT")
- 9 h 30 : départ de la parade à vélo encadrée par l'asso Villeneuvois à Vélo, par la véloroute de la vallée du Lot ouest : place d'Aquitaine > Bias par la voie verte du Villeneuvois : Bias > place d'Aquitaine
- 10 h 30 : retour place d'Aquitaine
Rafraîchissements offerts par l'asso du marché bio + atelier de réparation

- Possibilité de l'inauguration du parking vélo permanent place d'Aquitaine.
- 12h pique-nique auprès des producteurs > 15 tables et 75 chaises.
- 14h30 fin

Pas grand monde du CA parmi les présents ne sera disponible pour l'encadrement, c'est un cortège à une cinquantaine de personnes qui est prévu. Nous avons besoin de renfort.

C'est un bel événement pour inciter les participants au marché bio à s'y rendre à vélo ; cela rejoint les propositions du cinéma L'Utopie pour co-construire des propositions « Au ciné à vélo » avec eux. À rediscuter.

Bourse aux vélos

Adrien a contacté la mairie afin de connaître les disponibilités des barrières Vauban à la mi-septembre, pour effectuer notre bourse aux vélos. En effet, nous avons besoin d'une soixantaine de barrières Vauban et nous devons donc nous adapter en fonction des événements organisés par la ville (par exemple, le Festival littéraire est organisé cette année les 28 et 29 septembre).

Elles sont disponibles le 14 ou le 21 septembre ; le CA **décide** d'organiser la bourse aux vélos le 14 septembre. Suite aux remarques faites l'an dernier, l'organisation pratique le jour J sera à réétudier, durant un prochain CA. **Adrien** s'occupe de la déclaration en mairie.

Eco'Village d'Horizon Vert

Horizon Vert organise cette année son Eco'Village non pas à Pujols mais... sur le boulevard Danton, à Villeneuve-sur-Lot ! La voirie devant l'église Saint-Etienne sera fermée pour l'occasion. Le thème cette année est l'éco-mobilité et Horizon Vert souhaite nous avoir comme partenaire privilégié.

Adrien a déjà proposé une vélorution d'octobre autour des boulevards pour bien se faire voir en ville, encore plus avec les travaux du boulevard Georges Leygues et la mise à sens unique de la rue de la Fraternité. Également, il est proposé des jeux à craie sur la route pour profiter de cette route apaisée durant un dimanche. Le co-président d'Horizon Vert souhaite inviter des acteurs de l'éco-mobilité : c'est le moment où **Francis** peut briller et inviter de nombreuses assos et entreprises. Francis gère.

La liste des prochains événements de l'association est la suivante :

- 15 juin : atelier de réparation à Sainte-Livrade-sur-Lot ;
- 22 juin : atelier de réparation à Pujols ;
- 29 juin : fête des enfants aux Haras nationaux ;
- 10 juillet : tous à vélo au marché bio ;
- 11 juillet : arrivée du Tour de France à Villeneuve ;
- 13 juillet : atelier de réparation au Café Cantine ;
- et non programmé encore, des ateliers de réparation en interne à Castelmoron-sur-Lot ;
- et non programmé encore, une 2^{de} vague de formations autour des aménagements cyclables et sur les réunions avec la mairie, pour former des bénévoles prêts à remplacer Adrien.

La réunion se termine à 19 h 30. Prochain CA le... 6 juillet ?